

**Les entreprises doivent créer de la valeur à long terme
pour toutes leurs parties prenantes
et non seulement « maximiser la valeur pour les actionnaires »**

(Professeur Yvan Allaire, au Sommet de Davos-
26 au 30 janvier prochain)

Montreal, le 25 janvier 2010 – Dans un document présenté au *Global Council on the role of business in the 21st century* du **World Economic Forum**, le président du conseil de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP), le professeur Yvan Allaire, formule des recommandations pour modifier radicalement le fonctionnement du système économique.

Ces propositions feront l'objet de discussions au sommet de Davos du 26 au 30 janvier prochain au sein du *Global Council* composé de *16 leaders mondiaux* du monde des affaires américain, européen et asiatique ainsi que des milieux universitaires.

«Il faut revoir le modèle anglo-saxon de l'entreprise selon lequel celle-ci n'a qu'un objectif, celui de créer de la valeur pour ses actionnaires. Les entreprises doivent mériter et protéger leur légitimité sociale dans les communautés auxquelles elles appartiennent», d'ajouter M. Allaire, auteur d'un ouvrage sur les causes de la crise financière, ***Black Markets ... and Business Blues*** (Avec la professeure *Mihaela Firsirotu*).

Le professeur Allaire formule des propositions concrètes pour changer les règles du nouveau jeu économique mondial.

- Les sociétés et les gouvernements doivent adopter des politiques pour favoriser de multiples structures de propriété des entreprises allant des coopératives aux entreprises familiales, des sociétés d'État, aux sociétés cotées en bourse avec actionnaires de contrôle ou non.
- Afin de hausser la stabilité de l'actionnariat, un actionnaire devrait détenir ses titres pour une durée minimale d'une année avant d'acquérir le droit de vote.

- Pour décourager la détention de très courte durée, imposer une taxe minime sur toutes les transactions boursières ainsi qu'une taxe sur les gains de capitaux modulée selon la durée de détention des actions.
- Le conseil d'administration doit être légalement responsable envers le bien-être de *l'entreprise* et non pas de *maximiser la valeur à court terme de l'action*.
- La gouvernance des sociétés doit s'appuyer sur des administrateurs **légitimes et crédibles**.
- Les gouvernements devraient éliminer les avantages fiscaux associés aux options sur le titre accordées aux dirigeants comme forme de rémunération variable.
- Mieux encore, les options octroyées aux cadres supérieurs devraient être abolies comme forme de rémunération.
- Le conseil d'administration devrait plafonner le nombre de fois que peut représenter la rémunération des dirigeants par rapport à la rémunération médiane des employés.
- Les grands investisseurs institutionnels devraient encourager la stabilité de l'actionnariat, la diversité des formes de propriété des entreprises ainsi que limiter leurs placements dans les véhicules spéculatifs comme les fonds de couverture.
- Les gouvernements devraient imposer le principe de réciprocité dans les transactions internationales; une firme étrangère pourrait acquérir une société nationale en autant que la réciproque est possible dans le pays de l'acquéreur.

La crise financière a bien montré les faiblesses et les failles d'une certaine forme de capitalisme financier qui fut dominant au cours des derniers 20 ans. Il nous faut adopter des politiques pour façonner un système économique et social plus équitable, plus moral et plus stable.

L'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) est le fruit, en septembre 2005, d'une initiative conjointe des deux établissements universitaires, HEC Montréal et l'Université Concordia (l'École de gestion John-Molson). Sa mission est d'encourager les organisations au Québec et ailleurs au Canada, à adopter les meilleures pratiques de gouvernance. Toutes ses activités se situent dans la perspective de l'exercice de la haute direction : la définition de la mission, l'évaluation de la gestion stratégique et de la performance financière, le choix et la rémunération des dirigeants de même que la gestion des risques. Ses activités sont concentrées principalement dans les quatre domaines suivants : prise de position, formation, recherche, et diffusion. L'Institut donne des mandats à des chercheurs universitaires, organise des colloques et séances de formation, participe aux débats sur les questions de gouvernance, renforce les capacités de gouvernance et encourage les partenariats et la diffusion des connaissances.

(30)

Pour information :

Majida Lamnini
IGOPP
514 439-9301 poste 104
mlamnini@igopp.org